

Demande de licence supplémentaire Masters

Confirmation de libre sortie pour Swiss Alumni Swimming (SAS)

La licence supplémentaire est créée pour des nageurs et nageuses Masters participant à des compétitions internationales Masters. La licence supplémentaire pour SAS, le partenaire de licence Masters officiel de Swiss Swimming, permet la participation individuelle et la composition des relais sous le nom de SAS à des compétitions internationales. Le nageur/la nageuse Masters ne peut pas participer pour deux clubs différents à ces compétitions.

La licence annuelle auprès du club de base garde sa validité. Pour obtenir une licence supplémentaire, le club de base doit donner son accord par écrit. Les frais pour une licence supplémentaire s'élèvent à CHF 40. –. Elle est valable pour une saison (01.09. au 31.08).

Les conditions et les frais de membre de licence supplémentaire auprès de SAS peuvent être consultés à ce lien : http://www.swiss-alumni-swimming.ch/de/07_zweitlizenz.html

Date de la demande

Club de base

Abréviation officielle

Informations SAS

Swiss Alumni Swimming, Luzernerstrasse 15, 6043 Adligenswil
Président : Daniel Fischer
fischer@swiss-alumni-swimming.ch | www.swiss-alumni-swimming.ch

Données personnelles

Numéro de licence

Nom et Prénom

Adresse

CP et Lieu

Téléphone

E-Mail

Date de naissance

Sexe

Nationalité

No. de passeport ou CI

Le soussigné reconnaît les dispositions des statuts et des règlements de la FSN.
Il reconnaît le statut d'antidopage de Swiss Olympic (incl. les directives d'exécution) et la responsabilité exclusive de la chambre disciplinaire de Swiss Olympic pour un jugement de délits de dopage en première instance (www.antidoping.ch). Il se soumet expressément à sa compétence de jugement. Ses décisions peuvent être réexaminées par le TAS (Tribunal Arbitral du Sport) à Lausanne qui décide en dernière instance sans recourir aux tribunaux ordinaires.

Signature de l'athlète

Signature | Tampon du club de base